

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-764065

1392032

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) 1392032

Matricule : 7838 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AMAROUCHE KHALID.

Date de naissance : 27/05/1967

Adresse : 2 Rue Grasogene Rue EL MOKTO LILLAH - ET

APT 2 - QUARTIER DES HOPITAUX - CASABLANCA

Tél. : 0661691366 Total des frais engagés : 1359,76 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26-09-2022

Nom et prénom du malade : AMAROUCHE KHALID

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le 26/09/22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/09/92	446,70.

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/09/22	556	615,06 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

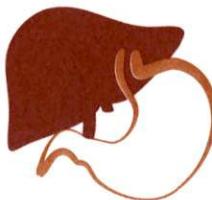
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Amina MASSAK

Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Proctologie médico-chirurgicale
Echographie et Endoscopie Digestives



Ancien Médecin CHU Casa
Ancien Chef de Service
de Médecine Hôpital BOUAFI Casa

الدكتورة أمينة مساك

أخصائية أمراض الكبد والجهاز الهضمي
أمراض وجراحة المخرج
التشخيص بالصدى والمنظار الطبي

دكتورة سابقة بمستشفى ابن رشد
رئيسة مصلحة الطب
بمستشفى بوافي الدار البيضاء

Casablanca le

26/09/02

الدار البيضاء في

24,80

1)

18,80

2)

199,00

3)

52,40

4)

444,70

AMAROCATE KHALID

SEPTUM 70 S.A.S

ISUP 2 M

DECOL 2 M

ISUP 2 M

gutteform

shukut 10

SECTA 1000

S.A.S

Docteur Amina MASSAK
Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Proctologie
26, Route de l'Oasis 1er Etage
Casablanca - Tél: 0522 37 37 07
WhatsApp: 0658 09 27 37

LOT: 19026 2013
PER: 06/2025
PPV: 74,80 DH

PPV 118DH50 EXP 11/2025
LOT 19026

PHARMACIE JARDIN ISESCO
L1, Samira EL MOULALAMI
13 Bis, Rue de Romana
Casablanca - Tel: 0522 37 37 07
Nora 75 45

P.P.C
199 DH

SMECTA ORANGE VANILLE
36 SACHET 830

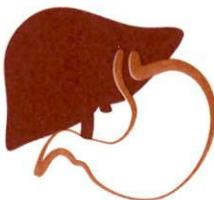
P.P.V: 52DH40

PER: 20/09/2019
LOT: 20200919

6 118000 011460

Docteur Amina MASSAK

Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Proctologie médico-chirurgicale
Echographie et Endoscopie Digestives



Ancien Médecin CHU Casa
Ancien Chef de Service
de Médecine Hôpital BOUAFI Casa

الدكتورة أمينة مساك

أخصائية أمراض الكبد والجهاز الهضمي
أمراض وجراحة المخرج
التشخيص بالصدى والمنظار الطبي

دكتورة سابقة بمستشفى ابن رشد
رئيسة مصلحة الطب
بمستشفى بوافي الدار البيضاء

Casablanca le

26/05/22

الدار البيضاء في

Dr AMAROUCHE-KHALID

CRP

NFS

HP

GT

GAT

goutte

spume

AMAROUCHE KHALID

27-05-1967



SCAN ORDO



Docteur Amina MASSAK
Spécialiste en Hépato-Gastroentérologie
Proctologie
28, Route de l'Oasis 1er Etage
Casablanca - Tel: 0522 37 37 07
Whatsapp: 06 58 09 27 37



مختبر البيولوجيا سبتة
للتحاليل الطبية والمتخصصة

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
d'analyses médicales et spécialisées



M. AMAROUCHE KHALID

PRIVEE

FACTURE N° 220900249

Dossier : 2209260040 du : 26-09-2022 à 14:23



PPRESCRIPTEUR :
ACTE :

Analyses : GE, PR, DELAI, ASPECT, CENTRI, V, NF, CRP, HELIG, AST, ALT, M

FACTURATION:

Total en DH : 615.06

six cent quinze dirhams six centimes

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

CASABLANCA, le Lundi 26 Septembre 2022



Page 1 sur 1

Ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le Samedi de 8h à 12h30. Urgences 24/24
24 rue Savoie - RDC de la Résidence Savoie - 20100 Casablanca. TEL : 05 22 27 26 22 - FAX : 05 22 27 78 87 - URGENCES: 06 74 65 10 13
Web : www.labo-lbs.com E-mail : contact@labo-lbs.com CNSG : 8992332 Patente : 3633734 IF : 18764979 ICE : 001670417000058 IBAN (BMO) : 013 780 01245 00000600122 INB : 08
INPI: 093060820



M. AMAROUCHE KHALID



2209260040

DDN : 27-05-1967

Dossier : 2209260040

Du : 26-09-2022 à 14:23

Prélèvement du : 26-09-2022 au labo

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 26-09-2022
A MAILER

HEMATOCYTOLOGIE Echantillon sang total EDTA

HEMOGRAMME

SYSMEX XT 4000i, JAPON

			13-05-2021
Leucocytes :	13.31	Milles/ μ L	(3.90-10.20)
Hématies :	6.99	Millions/ μ L	(4.30-5.76)
Hémoglobine :	16.8	g/dL	(13.5-17.2)
Hématocrite :	52.9	%	(39.5-50.5)
VGM :	75.7	fL	(80.0-99.0)
TCMH :	24.0	pg	(27.0-33.5)
CCMH :	31.8	g/dL	(30.0-36.0)
RDW :	17.0	%	(0.0-18.5)
Polynucléaires Neutrophiles :	61.0	%	42.6
Soit:	8.12	Milles/ μ L	(1.50-7.70)
Polynucléaires Eosinophiles :	0.7	%	1.7
Soit:	0.09	Milles/ μ L	(0.02-1.10)
Polynucléaires Basophiles :	0.1	%	0.1
Soit:	0.01	Milles/ μ L	(<0.35)
Lymphocytes :	28.1	%	46.5
Soit:	3.74	Milles/ μ L	(>1.00)
Monocytes :	10.1	%	9.1
Soit:	1.34	Milles/ μ L	(0.10-2.70)
IG%	0.2	%	0.1
Plaquettes :	162	Milles/ μ L	(150-370)
VPM	11.9	fl	11.5

PARASITOLOGIE SANGUINE:

Goutte épaisse

Négative

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
Facturation
24, Rue Savoie, RDC de la Rés Savoie
20360 - Casablanca
TEL: 05 22 27 26 22 / FAX: 05 22 27 78 87
contact@labolbs.com

Page 1 sur 2



Examen de : **M. KHALID AMAROUCHÉ**
Dossier N° : 2209260040 du 26-09-2022

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Transaminases GOT (ASAT) (RC) (Dosage enzymatique)	30	UI/L	(<40)
Transaminases GPT (ALAT) (RC) (Dosage enzymatique)	31	UI/L	(<55)
Protéine C-réactive (CRP us) (Immunoturbidimétrie)	6.0	mg/L	13-05-2021 (<10.0) <0.2

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Echantillon sérique

SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI

IgG
(VIDAS Biomerieux)
Index
(RC) : Résultat contrôlé

Positif
 2.97 (<1.00)

Edition validée par : Amal LOUAHABI

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
Facturation
24, Rue Savoie, RD6 de la Rés Savoie
20360 - Casablanca
TEL: 05 22 27 26 22 FAX: 05 22 27 78 87
contact@labo-sebta.mill
